

Compte-rendu du comité technique local Du 29 mars 2016

Le comité technique local (CTL) a été réuni le 29 mars pour évoquer la formation professionnelle, le transfert de la redevance audiovisuelle, et le budget.

En liminaire, Solidaires Finances Publiques a rappelé le contexte général fortement impacté par le projet de loi El Khomri qui prépare une déréglementation du monde du travail. Ce qui ne sera pas sans incidence pour les fonctionnaires notamment en ce qui concerne les 35 heures et le statut de la Fonction Publique.

La négociation salariale de la mi-mars a abouti à un rattrapage de la valeur du point d'indice équivalent à 1,2% en deux fois.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé cette décision inacceptable et indécente du gouvernement.

Concernant la mise en œuvre des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), rebaptisé pompeusement « avenir de la fonction publique », Solidaires Finances Publiques ne peut que dénoncer les avancées dites « majeures » de ces propositions alors que ces gains indiciaires pour les trois catégories A, B, et C, sont en grande partie autofinancés par les agents eux-mêmes à travers le transfert d'indemnitaire sur de l'indiciaire, et qui en aucun cas ne compense les pertes de pouvoir d'achat enregistrées depuis plus d'une décennie.

Dans ce contexte particulièrement difficile, le gouvernement a ouvert un immense chantier, qu'est la Retenue à La Source (RAS), dont les incidences sur les agents et les missions sont particulièrement lourdes.

Le président du CTL a estimé que les réponses ne relevaient pas de sa compétence et que nous devrions envoyer cette liminaire au Premier Ministre.

Le bilan de la formation professionnelle 2015 :

Une équipe de 1,3 agent pour la DDFIP 89 qui surnage dans les fonds troubles de la formation professionnelle...

Pour la formation professionnelle, nous sommes rattachés à Lyon et nous ne pouvons nous rendre à Noisy, Noisiel ou Orléans que si des places restent disponibles. Nous ne sommes donc en aucun cas prioritaires sur ces sites.

N'hésitez cependant pas à faire acte de candidature pour ces centres de formation (CIF) si une formation vous intéresse.

Une part importante de la formation professionnelle est maintenant liée à la défiliarisation des agents.

63% des agents ont suivi une formation en 2015, soit une baisse de 15% par rapport à l'année précédente, cela représente un niveau «classique» de formation selon l'administration. Pour Solidaires Finances Publiques, cela

constitue une baisse importante et inquiétante; jusqu'à quand la direction considèrera-t-elle que le niveau de formation est classique et donc acceptable?

71% de l'absentéisme en matière de formation professionnelle est liée à l'e-formation et les causes de ce pourcentage sont, selon l'administration :

- l'agent n'a pas réalisé, ou a réalisé seulement en partie la formation,
- l'agent s'est regroupé avec un ou plusieurs collègues pour suivre la formation.

Pour Solidaires Finances Publiques, il faut analyser les causes de cet absentéisme pour améliorer cet outil de formation.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé le développement des formations à distance au détriment des formations en présentiel en local, car visiblement elles ne correspondent pas aux besoins en formation des agents. Nos représentants ont demandé qu'un bilan qualitatif soit communiqué sur les formations, notamment les e-formations pour connaître l'adéquation ou non de leur contenu avec les besoins des agents.

La formation professionnelle permet la préparation aux concours et l'année 2016 aura été bénéfique à bon nombre de nos collègues.

Le transfert de la redevance audiovisuelle

Il nous a été présenté le transfert, dans l'urgence, de la redevance audiovisuelle au PCE, le contrôle sur pièces de la redevance des particuliers étant dorénavant géré par Toulouse et le contrôle sur place sera effectué par le PCE d'Auxerre.

La nouvelle réorganisation sera effective au 01/09/2016.

C'est avec étonnement que nous avons appris que ce point était soumis à un vote.

Les organisations syndicales se sont abstenues sur ce point.

Le budget : « un tableau plus que morose pour l'année en cours et les années à venir »

Le budget nous a été présenté avec une baisse d'environ 320 000 € par rapport à 2015.

De plus, la totalité des engagements 2015 n'ayant pu être honorée avec les crédits 2015, une partie du budget 2016 a déjà été employée.

Au vu du budget 2016, il va falloir penser à se serrer la ceinture !!

En effet, la gestion du budget est un vrai exercice d'équilibriste.

La Direction espère encore réaliser cette année des économies sur l'affranchissement, les envois de sacs et les transferts de fonds. L'administration a aussi fait remarquer que l'utilisation de CLIC' ESI n'est pas assez développée, notamment dans les SIP et SIE.

Par ailleurs, deux services extérieurs à la DDFIP 89 sont logés 8 rue des Moreaux à Auxerre : la DIRCOFI qui reverse 8 184 € dans le cadre d'une refacturation, et nous avons découvert en séance que nous logeons à titre gracieux, depuis plus d'un an, les services sociaux.

Mais une convention devrait être signée prochainement avec eux.

Enfin, pour faire des économies de loyers, la direction songe à renégocier les loyers Quai de Nancy à Sens, à regrouper dans un premier temps, les services d'Avallon, puis réfléchir à la localisation des services de Joigny et de Sens. Ces éléments devraient donc être débattus lors du prochain CTL consacré aux restructurations.

Questions diverses

Un point d'information a été fait sur le service civique.

L'Yonne avait candidaté pour 5 postes : 2 sur Auxerre, 2 sur Sens et 1 sur Joigny.

Ces postes concernent des jeunes entre 18 et 25 ans, pour une durée de 8 mois et 24H hebdomadaire.

Leurs missions sont : l'accueil des particuliers dans les SIP, l'aide aux personnes âgées ou défavorisées pour l'utilisation de l'informatique et enfin une présentation de nos missions fiscales en milieu scolaire, mais ils n'effectueront aucune tâche incombant aux agents.

Suite aux divers entretiens, seuls 3 candidats ont été retenus par la direction : 2 pour le SIP d'Auxerre et 1 pour le SIP de Sens.

Chaque candidat aura un tuteur (responsable de centre ou son adjoint) et suivra des formations obligatoires.

Quant aux tuteurs, ils auront eux aussi suivi une formation et seront destinataires d'un guide du service civique.

Solidaires Finances Publiques a également demandé que soient évoqués en questions diverses la campagne IR, la prime d'activité, le baromètre social, la mise en place du pôle juridictionnel de Dijon.

L'AFIPA filière fiscale, étant absent, ces points ont été mis à l'ordre du jour du prochain CTL.

Depuis 18 mois, Solidaires Finances Publiques demande un point sur le parc informatique et l'activité de la CID 89. La DDFIP a perdu la main sur ce dossier, et c'est maintenant la DISI qui pilote.

POUR SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, LA DDFIP 89 N'A PLUS LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS POUR REALISER SES MISSIONS, CE N'EST PAS GRACE AUX SUPPRESSIONS DE TRESORERIES ET AUX RESTRUCTURATIONS QU'ELLE POURRA SURVIVRE.

Nous vous invitons à venir débattre à notre assemblée générale, qui aura lieu le 7 avril 2016 à Guerchy, de tous les problèmes liés à la restructuration de notre réseau et vous rappelons qu'une autorisation d'absence vous sera accordée.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Valérie DE PALMA
Pascal AUGÉAT-MALTER
Nadine ROGER
Hassan LARIBIA
Jean-François DURET
Michèle LÉVESQUEAU

Balf syndicale:

**[solidairesfinancespubliques.ddfip89@
dgfip. finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip89@dgfip.finances.gouv.fr)**